

Attitudes du public face à l'ordinateur

L'attitude du public canadien face à l'ordinateur est ambivalente. Telle est du moins la conclusion à laquelle en arrive une enquête publiée récemment par le ministère des Communications.

Bien qu'une majorité de répondants à un sondage effectué à l'échelle nationale considère que la société tirerait grand profit des possibilités techniques de l'ordinateur, un répondant sur deux nie à l'ordinateur deux de ses caractéristiques: l'exactitude et une extrême rapidité. Sept répondants sur dix s'inquiètent des erreurs possibles, l'ordinateur ne tenant pas compte du facteur humain. Toutefois, une très forte majorité pense que l'ordinateur serait le plus utile dans les domaines suivants: éducation, recherche scientifique, processus de prise de décision des gouvernements et des entreprises. De plus, des terminaux à domicile allègerait les tâches quotidiennes en permettant de faire ses réservations, ses emplettes ou encore d'avoir chez soi des consultations médicales.

L'attitude face à l'ordinateur varie aussi selon l'âge, le sexe, la profession du répondant, ou encore que l'on habite la ville ou la campagne.

Attitudes du public face à l'ordinateur renferme les résultats d'une enquête menée pour le compte du ministère des Communications par le Centre d'études sociologiques de Toronto et l'analyse qu'en a faite, à titre d'expert-conseil, M. Benjamin Singer du Département de sociologie de l'université Western, en Ontario.

Les petits chanteurs de Mont-Royal

Les Petits Chanteurs de Mont-Royal, ceux-là mêmes qu'un critique musical appelait "Nos petits chanteurs de Vienne à nous", en plus de s'imposer par leur excellence, perpétuent au Québec les traditions les plus authentiques de la musique vocale polyphonique. Ils illustrent magnifiquement les valeurs culturelles et humanistes de la Renaissance, en renouant avec de nombreux chefs-d'oeuvre que l'éclosion de la musique instrumentale avait relégués dans l'ombre.

Fondée depuis treize ans, la maîtrise des Petits Chanteurs de Mont-Royal jouit d'une excellente réputation. Elle

s'est produite à Paris et à New York, de même qu'au cours de 120 concerts à travers le Canada, sous les auspices des Jeunesses musicales.

Cette maîtrise est plus qu'une manécanterie puisque les enfants y reçoivent un enseignement scolaire complet et une formation musicale au rythme de deux heures par jour. Recrutés parmi les meilleurs élèves des écoles des différents quartiers de Montréal, les Petits Chanteurs vivent dans Le Manoir, bâtiment voisin de l'Oratoire Saint-Joseph où chaque dimanche, on peut les entendre.

Nouveau commissaire de la GRC

Le premier ministre annonce la nomination du sous-commissaire Maurice J. Nadon au poste de commissaire de la Gendarmerie royale du Canada. Il succède au commissaire W.L. Higgitt qui a pris sa retraite le 31 décembre après avoir occupé le poste depuis le 1er octobre 1969. Le sous-commissaire Maurice J. Nadon compte plus de 32 ans de service dans la Gendarmerie



M. Maurice J. Nadon

royale du Canada, où il est entré en janvier 1941 comme gendarme-auxiliaire, après ses études secondaires à Ottawa. Il est né à Mattawa (Ontario), le 8 juillet 1920.

Il a occupé divers postes à Montréal, Québec et Rimouski avant d'être muté

à Ottawa, en 1957. L'année suivante, il était promu au grade d'officier breveté en tant que sous-inspecteur.

La majeure partie de sa carrière a été consacrée au domaine des enquêtes judiciaires; il a travaillé au sein de plusieurs escouades d'enquête dont l'escouade du marché noir pendant la guerre, la Section de la contrefaçon, l'escouade des enquêtes spéciales, maintenant désignée sous le nom de Section de renseignements sur la criminalité, ainsi que l'escouade des stupéfiants à Montréal.

En novembre 1962, il est nommé commandant sous-divisionnaire de Québec; il remplit cette charge pendant trois ans.

De 1965 à 1970, il exerce diverses fonctions à la direction générale de la Gendarmerie à Ottawa. En 1970, il est nommé commissaire adjoint et muté à Toronto. De retour à Ottawa en 1972, il est nommé sous-commissaire (Sûreté), poste qu'il occupe actuellement.

Membre du comité exécutif de l'Association internationale des chefs de police, le sous-commissaire Nadon a également fait partie, au cours des dernières années, de la délégation canadienne aux Assemblées générales de l'OIPC (Interpol) en Europe et en Asie.

Bonne nouvelle pour les "mâcheurs de crayons"

Le ministère de la Consommation et des Corporations a établi un règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux régissant la teneur en plomb des peintures et autres enduits dont sont recouverts les crayons et pinceaux d'artiste.

Dorénavant, les mâcheurs pourront mâcher sans danger tous les crayons qu'ils voudront. Depuis le 1er novembre 1973, importer, vendre ou annoncer des crayons ou des pinceaux d'artiste recouverts d'un enduit ayant une teneur en plomb supérieure à 0.5 p. 100 constitue une infraction aux termes de la Loi.

Bien qu'on utilise généralement d'autres enduits dans l'industrie, le règlement vous protégera contre tout crayon ou pinceau recouvert d'un enduit à teneur en plomb qui pourrait faire son apparition sur le marché.

Le plomb est un métal dont il faut se méfier. Bien que la teneur en plomb des enduits soit relativement peu élevée,